

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°25-01

L'an deux mille vingt cinq à 13h30

Le 10 janvier, à Charleville

Lors de sa réunion du 7 janvier 2025, le comité syndical a constaté un défaut de quorum.

Une seconde convocation a été envoyée pour organiser une seconde réunion.

Date de convocation	7 janvier 2025
Nombre de délégués :	
• Titulaires	53 Titulaires
• Suppléants	53 Suppléants
• Présents	6 Présents
• Votes par procuration	0 votes par procuration

Étaient présents :

M. Jean François GOSSET
M. Bernard DEKENS
M Emmanuel BAUDART

M. André LIEBEAUX
M. Michel NORMAND
Mme Pascale GAILLOT

Objet de la délibération :

INSTALLATION DES DELEGUES – CDC ARGONNE MEUSE

Résultat du vote
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°25-01

Objet de la délibération :

INSTALLATION DES DELEGUES – CDC ARGONNE MEUSE

La communauté de communes Argonne Meuse nous informe de la démission de Mme Hélène OLIVIER de son poste de 6^{ème} Vice-présidente. Suite à cette démission, l'EPCI a désigné de nouveaux délégués : M. Christian MAGISSON devient représentant titulaire de la CdC Argonne Meuse au sein des instances de l'EPAMA et Mme Nathalie COYARD devient sa suppléante.

Il est donc proposé au Comité d'installer M. MAGISSON dans son siège de délégué titulaire de l'EPAMA et Mme COYARD dans son siège de délégué suppléant (au sein du Bureau Syndical et du Comité Syndical).

*Après avis du Bureau Syndical,
Ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical :*

- **INSTALLE M. Christian MAGISSON représentant titulaire au sein des instances de l'EPAMA et Mme Nathalie COYARD en tant que suppléante**

Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS

